



Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes  
du 13 décembre 2022  
Projet de résolutions

**1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 14 avril 2022**

Après lecture par le(a) Président(e) de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 14 avril 2022.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité des présents et représentés.*

*(ou adoptée par .....voix pour et .....voix contre et .....abstentions.*

*ou rejetée par .....voix contre et .....voix pour et .....abstentions ) .*